

Ans ne laisse plus aucun élève sur la touche...

La commune lance les écoles de devoirs adaptées



Elections provinciales et communales du 14 octobre 2012

Ce 14 octobre 2012, nous serons plus de 20.000 à nous rendre aux urnes pour élire nos représentants au conseil provincial et communal.

LA CONVOCATION

La liste électorale arrêtée le 1er avril 2012 a servi de base à la répartition des électeurs en bureaux et à l'envoi des lettres de convocations. Sur celles-ci figurent, outre les coordonnées complètes de l'électeur, l'adresse du site électoral ainsi que le numéro du bureau où se rendre **muni également de sa carte d'identité**.

A noter que les ressortissants d'autres états (membres ou non de l'Union européenne) qui ont été agréés comme électeurs pour les élections communales recevront une convocation de couleur bleue.

En cas de perte ou de non réception de cette convocation, un duplicata peut être retiré au service population de l'administration communale d'Ans, y compris le jour du scrutin jusqu'à 12 heures.

QUAND VOTER

Les bureaux de vote seront accessibles le dimanche 14 octobre 2012 de 8h à 15h.

COMMENT VOTER

A votre arrivée au bureau de vote, après présentation de votre convocation et votre carte d'identité, vous recevrez du président une carte magnétique avec laquelle vous voterez 2 fois. En effet, ce 14 octobre 2012, auront lieu les élections « provinciales et communales ». Dans l'isoloir, un écran vous proposera d'introduire la carte dans la fente prévue à cet effet. Dès lors apparaîtront les numéros et les sigles des listes du Conseil provincial ainsi que la mention « vote blanc ». Vous saisirez alors le crayon magnétique fixé à droite de l'écran (**nos écrans de vote ne sont pas à usage tactile**) et le pointerez perpendiculairement sur la case correspondant à la liste de votre choix. Le détail

de la liste choisie vous sera alors soumis (case de tête et candidats). Si cette liste ne vous convient pas, vous aurez la faculté de revenir à l'écran précédent, en pointant, avec le crayon, sur la case « pour retourner vers une autre liste ». Vous procéderez alors au vote en pointant soit la case de tête, soit un ou plusieurs candidats et il ne vous restera plus qu'à valider votre choix en sélectionnant avec le crayon la mention adéquate. En cas d'erreur vous pourrez à ce stade appuyer sur la case « pour annuler ». Après avoir confirmé ce premier vote, l'écran vous soumettra les listes pour l'élection du Conseil communal. Le processus de vote sera répété à l'identique. Une fois l'opération terminée, vous aurez la faculté de revoir votre vote, mais sans plus le modifier. L'écran vous invitera enfin à reprendre votre carte et à la présenter au Président de bureau. On rappellera enfin que pour être valable, un vote doit être émis en tête de liste ou en regard du nom d'un ou de plusieurs candidats.

LE VOTE PAR PROCURATION

En principe, l'électeur doit émettre son vote personnellement. La législation électorale énumère toutefois les cas dans lesquels le vote par procuration est autorisé :

- ✓ L'électeur qui, pour cause de maladie ou d'infirmité de lui-même, d'un parent ou allié ou d'un cohabitant, est dans l'incapacité de se rendre au centre de vote ou d'y être transporté.
- ✓ L'électeur qui, pour des raisons professionnelles ou de service : est retenu à l'étranger de même que les électeurs, membres de sa famille ou de sa suite, qui résident avec lui; ou se trouvant dans le Royaume au jour du scrutin, est dans l'impossibilité de se présenter au centre de vote.
- ✓ L'électeur qui exerce la profession de batelier, de marchand ambulancier ou de forain et les membres de sa famille habitant avec lui.

- ✓ l'électeur qui, en raison de ses convictions religieuses, se trouve dans l'impossibilité de se présenter au centre de vote.
- ✓ l'électeur absent de son domicile le jour du scrutin en raison d'un séjour temporaire à l'étranger. Il devra alors joindre soit un certificat de l'organisation de voyages ou un certificat délivré par le bourgmestre de son domicile.
- ✓ l'étudiant qui, pour des motifs d'étude, se trouve dans l'impossibilité de se présenter au centre de vote
- ✓ l'électeur qui, au jour du scrutin, se trouve dans une situation privative de liberté par suite d'une mesure judiciaire.

Les formulaires de procuration et déclarations sur l'honneur sont délivrés gratuitement au service population mais également téléchargeables sur le site de la commune www.ans-commune.be ou sur celui de la région wallonne <http://elections2012.wallonie.be> (chapitre « Réglementation » - rubrique « Formulaires ») Attention, ils ne seront acceptés le jour du scrutin que pour autant qu'ils soient accompagnés d'une attestation (certificat médical, attestation du bourgmestre, attestation de l'employeur, de l'établissement scolaire ...) attestant la raison pour laquelle l'électeur n'a pu se rendre lui-même au bureau de vote. Peut être mandaté tout autre électeur qui se rendra muni de sa propre carte d'identité. Sa convocation personnelle, la convocation du mandant, le formulaire de procuration complété et le certificat d'incapacité au bureau où l'électeur aurait dû voter. On veillera toutefois, à ce que chaque mandataire ne dispose que d'une seule procuration. Toute information complémentaire au sujet des élections du 14 octobre 2012 peut être obtenue en s'adressant au Service Population (04/247.72.79). Une machine à voter y sera accessible dès réception des programmes de démonstration.

Les vacances d'été sont désormais derrière nous.

La rentrée scolaire est encore toute récente mais il est important de penser dès maintenant à ne laisser aucun élève sur la touche. C'est pourquoi la Commune met en place **des écoles de devoir adaptées (p. 8-9)**.

Si les enfants ont des devoirs, il en va de même de leurs parents, notamment lors des élections. Pour ceux qui souhaitent se remémorer leur fonctionnement, nous vous présentons un petit **mode d'emploi des élections** du 14 octobre (p.2).

De nombreux poids lourds utilisent les rues de Loncin et de Jemeppe pour relier l'échangeur d'Alleux et le zoning de Grâce-Hollogne, sans pour autant faire la moindre livraison sur le parcours à Ans. Face à ce constat, **la circulation des poids lourds en transit va être interdite** dans ces voiries (p.4-5).

L'environnement est encore à l'honneur. Vous saurez tout sur **les bulles à verres enterrées (p.6-7)** ainsi que sur les actions de **lutte contre la berce du Caucase et la renouée du Japon (p.21)**. Un petit point sur certains **effets des pesticides sur la santé** vous est présenté (p. 14).

Vous avez été nombreux à installer des **panneaux solaires**. Un point sur la question nous semblait intéressant (p.20-21).

Des projets se concrétisent : **le jardin communautaire (p.10)** et le **projet intergénérationnel (p.11)**. D'autres **projets se finalisent et sont inaugurés** : l'école du Tilleul, les rues des Ponts et Lugéa et la place Brignoul (16-17).

Vous souhaitez vous divertir ? Participez, pêle-mêle, aux diverses **manifestations culturelles (p.12,13,15,18,19)**, à la fête d'halloween (p.21), emmenez vos enfants participer à Arena, une organisation de la Commune d'Ans et de **Ouf tivi (rtbf) (p.22)** et rendez-vous au **bal du sport (p.24)**.

Enfin, les **nouvelles des familles** n'attendent plus que votre œil attentif (p.23).

Bonne lecture.

Stéphane MOREAU,
Bourgmestre





7,5t

Sauf bus et livraisons

INTERDICTION DE LA CIRCULATION DE TRANSIT DES POIDS LOURDS RUES DE JEMEPPE ET DE LONCIN

Une mesure équilibrée au profit du bien-être et de la sécurité des citoyens.

Saviez-vous que le passage d'un camion sur nos routes équivalait au passage de 10.000 voitures ?

Saviez-vous que si le camion est lourdement en surcharge (lorsque la charge autorisée par essieu dépasse 20%), il équivalait alors au passage de 245.000 voitures ?

Cela est interpellant. On imagine aisément les dégâts occasionnés par ceux-ci à nos routes et la situation peu confortable vécue par les riverains de voiries fortement fréquentées par les camions.

Cette problématique est particulièrement rencontrée rue de Jemeppe et rue de Loncin suite à l'utilisation de cet axe par les nombreux poids lourds en transit entre les zonings d'Alleur et de Grâce Hollogne.



Plus de 300 poids lourds y sont en moyenne comptabilisés chaque jour. Les conclusions du plan communal de mobilité en faisaient état.

Des mesures à prendre devaient être programmées et concrétisées à l'échéance 2010-2015.

Conscientes du problème, les autorités communales ont, au cours des dernières années, agi en concertation avec les autorités régionales pour y remédier.

Des aménagements ont récemment été réalisés par la Région sur l'auto-route à hauteur de l'échangeur de Loncin.

Ils permettent d'y accueillir une part plus importante de trafic et c'est par là que, désormais, les poids lourds en transit devront se diriger pour rejoindre soit le zoning d'Alleur, soit le zoning de Grâce Hollogne. Plus rien ne s'oppose à ce que des

mesures soient prises pour réserver le passage des poids lourds rue de Jemeppe et de Loncin aux seuls bus et véhicules en livraison(mazout...).

C'est chose faite. Le bien-être et la sécurité des citoyens sont ainsi renforcés sans nuire au bon fonctionnement des entreprises.





Les bulles à verre rue François Ennot avant leur remplacement par des bulles enterrées.



Place Mattéoti

ENVIRONNEMENT : DES BULLES A VERRE DU 3^{IE}ME TYPE A ANS

Ce ne sont pas moins de 14 sites de bulles à verre qui jalonnent notre commune, ce qui a permis à Intradel de récolter sélectivement 33,4 tonnes de verre blanc et 33,38 tonnes de verre coloré en 2011. Malheureusement certains citoyens sans scrupules n'hésitent pas à garnir le pied des bulles de déchets en tous genres. La plupart du temps ces déchets faisant partie de collectes sélectives ou pouvant être déposés gratuitement dans les recyparc: papiers, cartons, vêtements, sacs de déchets divers... ces gestes sont incompréhensibles. Malgré un nettoyage quotidien fastidieux et onéreux, rien ne semblait y faire.



Bulles enterrées rue Maréchal Foch

En 2010, Ans a installé ses premières bulles enterrées et le résultat ne s'est pas fait attendre. Discrètes, épurées et parfaitement intégrées dans le paysage, peu bruyantes. L'expérience a été renouvelée : 6 sites de bulles à verre enterrées : rue Maréchal Foch, Place Mattéoti, rue du Cimetière, rue François Ennot, rue Monfort, Place Vanhove à Xhendremael.

Ce système présente de nombreux avantages en matière de réduction des dépôts clandestins et d'esthétisme. Le choix de la commune d'Ans pour un revêtement en tartan plus léger que les pavés facilite également grandement la vidange et finit parfaitement le site.

Et pourquoi ne pas remplacer toutes nos bulles à verre aériennes ?

Le choix de l'emplacement pour ce type de cuves enterrées n'est pas si facile et est lié à de nombreuses contraintes : il faut tenir compte de la masse des cuves en béton et/ou en galvanisé à placer à +/- 2m de profondeur. L'engin nécessaire pour déposer les cuves doit pouvoir se positionner le plus près possible des sites. Mais aussi être attentif à l'espace de manœuvre



ancrage, extraction, vidange

nécessaire en hauteur pour permettre la pose des cuves (absence de fils électriques, de branches, etc), mais également pour la collecte future (8 à 10m d'espace libre en hauteur seront nécessaires).

Les bulles d'un site devront être de préférence positionnées sur un seul niveau, l'une à côté de l'autre et parallèlement à l'axe de la chaussée.



Il ne faut pas évidemment négliger l'accès qui doit rester optimal pour les usagers valides, moins valides et évidemment le collecteur. Interdire le parking sur la partie piétonne des bulles à verre par le placement d'entraves dissuasives « type potelets » peut s'avérer également nécessaire.

Le budget pour ce type de dispositif est malheureusement assez oné-



reux puisqu'il faut prévoir un budget d'environ 30 000€ par site de 2 bulles enterrées.

C'est ainsi qu'il est parfois opportun de profiter de travaux d'aménagement en cours, pour insérer le placement de bulles et réduire ainsi les coûts.

La propreté à tout prix a un prix...



Place Vanhove





ECOLE DES DEVOIRS ? UN DEVOIR QUI NOUS INCOMBE !

Parmi les quarante-cinq propositions reprises dans la déclaration de politique générale du Conseil Communal, figure notamment sa volonté de se pencher sur la problématique de **l'École des devoirs**.

Depuis 1993, différentes expériences ont existé sur le territoire communal. De la première tentative qui regroupait le Service jeunesse du CPAS, l'ONE, le JAP et le Centre Culturel, jusqu'à l'expérience actuelle développée à la Cité Lonay, chaque projet a trouvé un public mais a aussi rencontré ses propres difficultés et atteint ses propres limites.

Il convient, dès lors, d'aborder la question de manière globale à l'échelon de l'ensemble de l'entité.

Pourquoi un enfant de Pierre Perret ou de Sainte Marie, de Saint Vincent ou d'Alleur n'aurait-il pas l'opportunité, comme celui d'Henri Lonay ou de Sainte Thérèse, de bénéficier de l'aide et du soutien d'une école de devoirs, en l'occurrence revisitée ?

Pour de nombreuses raisons (condi-



tions matérielles, intérêt, disponibilité, compétences, langue utilisée...), il est difficile voire impossible pour certains parents d'accompagner le travail scolaire de leur enfant.

Parallèlement, l'école n'a pas toujours les moyens, malgré la motivation et le dévouement de beaucoup d'enseignants, de proposer une pédagogie individuelle adaptée à chacun des enfants en situation de décrochage partiel ou complet.

En cette période de précarité galopante, on peut d'ailleurs craindre un accroissement de la pauvreté infantile et donc une demande encore plus accrue de soutien à la scolarité.

En bout de compte, on assiste le plus souvent à une remédiation à deux vitesses. Corollaire d'un système éducatif lui-même inégal, les familles aisées se tournent notamment vers les cours particuliers privés en vue d'obtenir des résultats orientés vers l'efficacité et la performance. C'est donc sur base d'une approche éducative spécifique qu'il est sans doute opportun d'agir...

Permettre à des enfants défavorisés économiquement, socialement et/ou culturellement de rester dans le circuit, en leur évitant **l'exclusion et ses conséquences trop souvent irrémédiables**, tel est l'objectif prioritairement fixé.

Il apparaît dès lors, tant en termes de praticabilité que d'efficacité, que le meilleur concept à adopter est celui d'une aide dispensée, dès la fin des cours, dans **la propre école** de chacun des enfants ciblés.

C'est ainsi que, dès ce lundi 1^{er} octobre, à l'initiative du Bourgmestre Stéphane Moreau, nous lancerons et subventionnerons – dans l'ensemble des douze écoles fondamentales libres et officielles établies sur notre territoire – un nouveau concept de **soutien stratégique différencié**.

Le choix des élèves à prendre en charge, en groupes nécessairement réduits (6 à 8 élèves) ainsi que les processus et les évaluations à mettre en œuvre seront du ressort des équipes pédagogiques respectives, lesquelles agiront en toute autonomie et selon des stratégies définies en parfaite concertation.

La mission sera, quant à elle, confiée à **un instituteur primaire de l'école**, lequel pourra, le cas échéant, être assisté de bénévoles recrutés parmi les parents et les grands-parents.

Les séances auront lieu de 15 h 30 à 16 h 30. Le lundi, le mardi et le jeudi, elles seront exclusivement consacrées à l'encadrement des devoirs et du travail scolaire quotidien.

Pour compléter le projet et lui confé-

rer une belle cohérence d'ensemble, le vendredi, selon le même horaire, sera plutôt réservé à des activités culturelles et à des séquences d'apprentissage de la citoyenneté.

Rappelons pour terminer, qu'il s'agit d'un soutien stratégique personnalisé et que le devoir n'est finalement qu'un prétexte permettant de viser d'abord (et surtout !) l'épanouissement global de l'enfant, de lui donner confiance, de le valoriser et de lui rendre **l'estime de soi** sans laquelle rien ne peut se produire.

Notre ambition ? Donner à un plus grand nombre un mieux-être scolaire et, pourquoi pas, lui offrir « **une ouverture vers un autre avenir** ».

Acceptons-en l'augure... N'est-ce pas là, tout simplement, notre devoir ?





L'ECHEVINAT DU TROISIEME AGE, DES AFFAIRES SOCIALES (PCS), ET DE LA SANTE PRESENTE DEUX PROJETS PILOTES

I/ UN PROJET INTERGENERATIONNEL RETENU PAR LA REGION

LES GRANDS-PARENTS ANSOIS NOTAMMENT ET LEURS PETITS-ENFANTS VONT ENFIN POUVOIR PROFITER ENSEMBLE D'ACTIVITES SPORTIVES ET FAMILIALES GRACE AU PROJET PILOTE DU PARC HERMAN

Dans un cadre arboré surplombant la côte d'Ans, le parc Herman dispose de caractéristiques idéales pour y développer des activités sportives ou familiales. C'est pourquoi au printemps 2013 un projet d'envergure verra le jour dans ce magnifique endroit.

Imaginez...

Il fait beau et vos enfants ont envie de bouger (et vous, de vous reposer ou de faire un peu de sport). Que faire, où aller ? Tout simplement au parc Herman ! Plaine de jeux pour les tout petits, et les moins petits, terrain de Basket/Net-volley, appareillages de Fitness pour les aînés notamment, initiation au Tai-chi (75 inscrits actuellement), terrain de pétanque, petite restauration et boissons à prix démocratiques. Cela sera désormais possible grâce à la Commune d'Ans et au soutien qu'elle a obtenu de la Région wallonne.

Origine du projet...

En 2012, la Région wallonne lance un

appel à projet intitulé Ville/commune/région Amie des Aînés (Projet VADA). L'idée principale émise par la Région wallonne est de valoriser et d'encourager la participation active des

aînés dans notre société. Une étude est menée par l'Echevinat du 3eme Âge en collaboration avec le Conseil Communal Consultatif des Seniors et le Plan de Cohésion Sociale sur les



besoins et attentes des seniors.

Il ressort qu'un lieu où les aînés pourraient se retrouver entre amis ou en famille, avec les enfants et/ou les petits enfants pour des moments de détente, manque à Ans. L'isolement, le manque d'activités et les ressources limitées de certains aînés sont également pointés du doigt.

Le Plan de Cohésion Sociale a donc préparé un projet destiné à rencontrer les besoins des aînés fondé sur 4 types d'actions :

- ✓ 1. activités de mise en valeur des compétences des aînés ;
- ✓ organisation de sorties culturelles ;
- ✓ organisation de rencontre de type « sport virtuel » ;

✓ aménagement du parc Herman « espace intergénérationnel de détente pour les aînés ».

Sur les 170 projets envoyés à la Région Wallonne, seuls 57 ont été sélectionnés dont celui de la commune d'Ans.

Et demain...

Outre l'aménagement du parc Herman qui débutera fin 2012, il est prévu qu'un partenariat entre la Régie communale AnSport et le Royal Ans Basket Club soit mis en place afin d'exploiter la buvette du parc. Via l'animateur sportif du Plan de cohésion sociale, il est également prévu de maintenir et développer d'autres activités sportives pour les aînés dans le parc Herman et ailleurs, notamment via le « sport virtuel ». Un agenda culturel

pour les aînés verra le jour en 2013 proposant une série de visites et de spectacles à prix démocratiques. Enfin, des séances d'information pour les aînés qui souhaitent encore travailler verront également le jour.

Ce projet pilote souhaité par l'Administration communale et soutenu par la Région wallonne pourrait, dans l'avenir, être développé à d'autres endroits de la commune, en fonction des besoins constatés et des attentes de la population.

Qu'on se le dise

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter au Plan de Cohésion Sociale: Monsieur Michael Habrant 04/247.72.08

Michael.habrant@ans-commune.be

II/ LE POTAGER COMMUNAUTAIRE

Il s'agit cette fois de mettre gratuitement à la disposition des Ansois(e)s une petite parcelle de terre cultivable et leur permettre ainsi de l'utiliser pour réaliser leur propre jardin.

La touche innovante de ce projet est de concevoir AUSSI un accès pour les personnes à mobilité réduite, qui auront l'alternative de cultiver leur terrain sur un niveau surélevé avec des abords accessibles aux chaises roulantes; et ce, grâce à un budget de 20.000 Euros prévu par l'Echevinat des Travaux.

Ce potager collectif, clôturé, sera situé sur un terrain de la Société de logement du Plateau, à l'intersection de la rue de la Tonne et de la rue du Puits du Levant.

Sa situation géographique pourra permettre aux premières personnes intéressées et notamment aux habi-

tants des buildings avoisinants, sans jardin, de pouvoir s'initier aux joies du jardinage.

En effet, le but de ce projet n'est pas seulement de promouvoir l'agriculture au sens strict du terme et cultiver des produits « bio » sains sans pesticide et à moindre coût. Il s'agit également grâce entre autre à la création d'un compost, de favoriser la biodiversité, d'implanter des plantes à papillons, de la verdure afin d'attirer le retour des oiseaux, insectes....

Un caractère social est également à prendre en compte. En effet, ce potager deviendra un lieu de rencontre où des bancs seront placés pour permettre aux personnes de s'y retrouver, de discuter ensemble, de partager leurs savoirs et leurs acquis. Cela contribuera, en plus du reste, à lutter contre l'isolement et la solitude.

Avec les enfants de l'atelier « LES LONAY-TUNES » un PROJET PEDAGOGIQUE EST AUSSI MIS EN ROUTE.

Il permettra de les sensibiliser à l'équilibre naturel, de découvrir et cultiver nos différents légumes de saison et nos plantes aromatiques. Ils apprendront également les différentes étapes par lesquelles les légumes passent avant d'arriver dans leur assiette.

Si vous aussi vous souhaitez entretenir votre main verte, dès la bonne saison prochaine, partager aussi un peu de votre temps afin de cultiver les rencontres alors, **CE PROJET EST FAIT POUR VOUS !**

Pour tous renseignements ou réservation d'une parcelle dès février 2013 ; vous pouvez contacter Madame Christelle Mores 04/247.74.70 christelle.mores@ans-commune.be



LES ARTISTES ANSOIS VOUS OUVRENT LEURS PORTES

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 OCTOBRE 2012 DE 14 A 18 HEURES

Parmi les habitants de notre commune, nous comptons de nombreux artistes, débutants ou confirmés : peintres, dessinateurs, photographes, sculpteurs, musiciens, ...

Pour la quatrième fois, la Commune d'Ans est heureuse de vous proposer de partir à la découverte des talents, parfois insoupçonnés, de vos voisins et concitoyens.

Le temps d'un week-end, les artistes ansois vous accueilleront chez eux, dans leur atelier ou dans leur maison, pour vous présenter leurs réalisations. Vous emmenant dans les différents quartiers d'Ans, ce parcours d'artistes est également une belle occasion pour (re-)découvrir votre commune.

N'hésitez pas : frappez aux portes des artistes ansois... Ils vous feront entrer dans leur univers et seront heureux de partager leur passion.

Bonnes visites ! (Des dépliants avec localisation des artistes sont disponibles à l'Administration communale).

Walther HERBEN
Secrétaire communal

Thomas CIALONE
Premier Echevin

Stéphane MOREAU
Bourgmestre



Les artistes ansois vous ouvrent leurs portes

ANS

- **ATELIER EGALITE** | Rue de l'Egalité, 24
Les artistes faisant partie de l'Atelier de l'Egalité auront le plaisir de vous recevoir afin de vous présenter une partie de leurs oeuvres.
 - **BURETTE Monique** | Rue du Cimetière, 213
Monique Burette peint depuis bientôt 3 ans et le plaisir qu'elle en retire est devenu un tel bonheur qu'elle souhaite le partager avec vous.
 - **ERATO (Ensemble vocal)** | Ecole Pierre PERRET, rue des Ecoles
Erato, sous la direction de la chef de chœur et d'une comédienne, vous fera vivre une démonstration intitulée « Chant et mise en scène ». Invitation cordiale le samedi 6 octobre uniquement, de 14 à 18h. Salle de gymnastique école P. Perret, rue des Ecoles 9.
 - **FRANCOIS Georgette** | Rue Maréchal Foch, 160
Après une formation artistique académique, Georgette François s'est perfectionnée en peinture paysanne sur meuble et en trompe l'œil...puis, elle a travaillé la terre, la laine feutrée, le papier mâché, le todelok ... Chez elle, vous découvrirez également les bijoux fantaisie de **Ginette Bernard**, réalisés en utilisant de nombreuses matières : textile, perle, etc ... ».
 - **GERARD Anny** | rue Joseph Servais, 8
Photographe confirmée, Anny nous précise : « Le photographe peut produire de la réalité une image manipulée. Ignorant tout souci de réalisme, il peut jouer des paramètres des techniques et procédés de la photographie, s'emparer de l'image et la détourner à des fins délibérément subjectives. Il peut transcender la reproduction objective de la réalité. Un artefact « image » passe par une intentionnalité, par une conception de sa finalité. Intention, finalité, conception relèvent de la démarche artistique ».
 - **LOIX Rosette** | Rue Sous-le-Bois, 80
Sa démarche est interrogative, presque candide, pourtant elle tend à démonter les mécanismes et les habitudes de penser, à bousculer les idées reçues.
- avec Hélène CHAVANNE : « Helcha »** : Helcha, papillon des rues, butine partout où elle peut faire danser son petit « Lumix DMC-TZ 10 » sur toutes les notes de la gamme « Photo-poésie ». Helcha fée des folies !
- **TOUSSAINT Denise** | Rue Sous-le-Bois, 70
Elève du peintre G.O Marques à Kinshasa, elle peint à l'aquarelle et réalise de nombreuses expositions au Congo et en Angola. En 1973, elle s'inscrit à l'Académie des Beaux-Arts de Liège. La nature est sa source d'inspiration
 - **VANDENHOEKE Gaston** | rue Joseph Walin, 36
Animateur de l'Atelier Egalité, Gaston Vandenhoeke a pratiqué uniquement la peinture à l'huile pendant une quinzaine d'années. Il se lance ensuite dans l'acrylique et change de style : plus contemporain, cubiste ...Après avoir repris des cours à l'Académie des Beaux-arts, il se dirige vers la plume, encre de chine, fusain, sanguine, aquarelle, écoline... Actuellement travaille le Pop Art et l'Art déco.

ALLEUR

- **ART-SOURCE** | Ferme de Hombroux, rue de l'Abbaye, 47/8
L'Art-Source asbl est un centre de formation artistique travaillant avec des artistes de tous horizons et proposant des ateliers créatifs et artistiques. Venez découvrir l'expo-peinture, l'expo-photos et bien d'autres... Plus d'infos sur www.art-source.be ou info@art-source.be
- **JACQUET Julia** | Avenue Célestin Demblon, 58
En 2009, Julia Jacquet découvre le FEUTRE. Elle se lance et travaille la technique ancestrale du feutrage à l'eau chaude et au savon. Le processus du feutre est surprenant, captivant.
- **MATHIEU Isabelle** | Allée des fauvelles, 16
Isabelle Mathieu réalise des bonnets, des chapeaux, des écharpes de fleurs en laine bouillie mais également grâce à la technique de la laine feutrée.
- **QUARRE, épouse MAHIELS, Despi** | rue Hyacinthe Souris, 40
La palette de couleurs et les formes de la nature la ravissent. Elle vous emmène découvrir sa passion du fil et de l'aiguille, pour vous laisser emporter par l'art et la beauté de l'assemblage de tissus.

XHENDREMAEL

- **ILAND Joëlle** | Place de l'Eglise, 12
Joëlle ILAND représente au travers de ses peintures un état d'âme, une émotion de sa vie rêvée ou réelle. Son thème de prédilection est la féminité. Elle utilise principalement l'acrylique, le pastel ainsi que d'autres techniques mixtes. Vous trouverez plus d'informations concernant son travail sur son site Web <http://joelleiland.canalblog.com>
- **SMISDOM Annie** | Rue du Barbier, 12A
Pratique l'aquarelle depuis 8 ans. Outre ses dernières réalisations, Annie proposera des créations de cartes postales.

LONCIN

- **VALENTI Fanny** | Rue Aily, 8
Admirative des formes, Fanny (19 ans) décompose et recompose pour analyser à sa guise les jeux de lumière et de perspectives. Touche à tout, elle a utilisé le fer, le plâtre, le ciment, la terre, et même les flammes. Toujours aux études de sculpture, elle se perfectionne encore et encore...





LES PESTICIDES : DES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Les Perturbateurs Endocriniens (PE) chimiques sont des composés capables de «perturber» le système endocrinien (glandes qui possèdent une fonction de sécrétion d'hormones), qui est la clef de voûte du corps humain ; régulant la croissance, le développement sexuel, et même le comportement. En imitant ou en altérant les effets des hormones, les PE peuvent envoyer des messages contradictoires au corps qui ne fonctionne plus comme il faut. Les fœtus et les enfants en bas âge y sont particulièrement sensibles. Certaines maladies chroniques sont aujourd'hui à la hausse ainsi que les cancers du sein et de la prostate mais d'autres maladies comme le diabète, l'obésité, l'infertilité ou les troubles mentaux grimpent elles aussi. Les facteurs "environnementaux" comme le manque d'exercice, le stress, mais aussi l'exposition à des produits chimiques comme les PE ne doivent pas être négligés. Les PE sont d'autant plus dangereux lorsqu'ils agissent à plusieurs en même temps. Chaque jour, les consommateurs ingèrent des dizaines de PE différents, à travers la nourriture, les emballages de nourriture, les shampoings, les matériaux... Manger des fruits et légumes peut revenir à ingérer en moyenne les résidus de 20 pesticides PE différents !

Environ 40 pesticides utilisés en Europe possèdent des propriétés perturbatrices du système endocrinien et 30 d'entre eux peuvent être analysés dans notre nourriture sous la forme de résidus.

Quelques conseils pour ingérer moins de résidus de pesticides dans votre vie quotidienne :

Mangez BIO :

- ✓ la production biologique est complètement exempte de pesticides de synthèse. Les aliments sont cultivés selon un ensemble de règles très strictes qui garantissent qu'aucun produit chimique nocif n'est utilisé ;
- ✓ favorisez les producteurs locaux de produits de saison ;
- ✓ aujourd'hui, la plupart des supermarchés proposent des produits alimentaires biologiques. Ceux-ci sont certifiés «BIO» par le label biologique européen ;
- ✓ s'il est vrai que le BIO coûte plus cher, c'est l'occasion de manger un peu moins de viande. Cela diminuera votre facture. Et c'est un plus pour votre santé.

Produisez BIO :

- ✓ faites un potager : sans pesticides, c'est du BIO. Et un peu d'exercice physique est toujours bénéfique

- pour la santé ;
- ✓ vous n'avez pas de terrain, participez à un jardin communautaire (potager collectif). En plus de l'activité physique au grand air, vous pourrez créer du lien social avec d'autres amateurs ;
- ✓ mieux encore, participez à la création et à la gestion d'un jardin communautaire dans votre quartier. Partager un loisir, c'est améliorer la vie en société.

Et si vous ne voulez pas manger BIO :

- ✓ préférez des épinards à une laitue, des carottes à des tomates...
- ✓ assurez-vous que les jeunes enfants ne mettent pas d'agrumes non pelés dans leur bouche ;
- ✓ pelez les fruits et légumes issus de l'agriculture conventionnelle ;
- ✓ lavez vos produits. Même si cela n'enlèvera pas tous les résidus de pesticides, le lavage systématique reste une bonne habitude à garder ;
- ✓ n'hésitez pas à faire usage de vos droits en tant que consommateur : écrivez à votre fournisseur afin de connaître la concentration de résidus de pesticides.

Bon appétit...

Thierry Coenen
Conseiller communal

DES ENTREES GRATUITES POUR LE THEATRE « LE TRIANON »

La Commune d'Ans, en sa qualité d'adhérente au théâtre du Trianon, offre des places aux Ansois intéressés par les spectacles suivants. Elles peuvent être retirées à l'accueil de l'Administration communale.

LES SINS RIN	Freddy CHARLES et Yvonne STIERNET	Comédie	Samedi 06/10/2012 Dimanche 07/10/2012	19h30 14h30
LI WIHETE	Nicole GOFFART	Comédie	Samedi 27/10/2012 Dimanche 28/10/2012	19h30 14h30
LES GRANDS GAMINS	Christian DERYCKE, en Wallon liégeois Jean THOUNE	Comédie gaie	Samedi 03/11/2012 Dimanche 04/11/2012	19h30 14h30
LES COUCOUS	Grosso et Modo, adaptation Jean THOUNE	Vaudeville	Samedi 17/11/2012 Dimanche 18/11/2012	19h30 14h30
L'ANNA-BËLLE	François MASSET	Comédie	Samedi 01/12/2012 Dimanche 02/12/2012	19h30 14h30
LOUKE À TWÈ	Adaptation de la Brune que voilà de Robert LAMOUREUX par Pierre HABETS	Comédie gaie	Samedi 12/01/2012 Dimanche 13/01/2012	19h30 14h30
VOS'NNÈ CHAL ÈT VOS'NN'AREZ CO	Adaptation de la menteuse de Bricaire et Lasaygues par Léon FRÉSON	Comédie	Samedi 26/01/2012 Dimanche 27/01/2012	19h30 14h30
QUAND SPÔSÉV'MI FEUME	Adaptation par Albert MARVOET de Jean-Bernard LUC et Jean-Pierre CONTI	Vaudeville	Samedi 09/02/2012 Dimanche 10/02/2012	19h30 14h30
MÍ QU'È T'MOHONE	de Jean RADOUX	Comédie gaie	Samedi 23/02/2012 Dimanche 24/02/2012	19h30 14h30
LI TCHANT DÈ CÔR	de Marcel LAUNAY	Comédie	Samedi 02/03/2012 Dimanche 03/03/2012	19h30 14h30
IL HILÈTE	de Maurice LACROIX	Comédie gaie	Samedi 16/03/2012 Dimanche 17/03/2012	19h30 14h30
MARIUS	Adaptation de Joseph GILLARD et Jean LACROIX de Marcel PAGNOL	Comédie	Samedi 06/04/2012 Dimanche 07/04/2012	19h30 14h30

Cette programmation pourrait faire l'objet de modifications - Les places se retirent à l'Administration communale d'Ans (Culture) La réservation de la séance doit se faire par téléphone au 04 342 40 00 (Trianon) du mercredi au vendredi de 12h00 à 18h00.



Jeudi 4 octobre :

De 17h00 à 18h30, à la biblio Arsène Soreil, rue W. Jamar
Speed-booking : 7 minutes pour convaincre
7 minutes pour convaincre que tel auteur vaut le détour, que tel ouvrage peut changer votre vision des choses, que tel roman vous transportera...
Un rendez-vous ludique pour découvrir des suggestions de lectures... et en proposer.

Mercredi 10 octobre :

De 14h00 à 16h00, à la biblio A. Soreil, rue W. Jamar, 168.
Une chouette après-midi de jeux, lectures, recettes, goûters, bricolages... sur le thème du vin et des vendanges.
Pour les enfants de 5 à 10 ans. **ENTREE GRATUITE**

Samedi 13 octobre :

De 10h00 à 16h00 à la biblio A. Soreil
Grande vente de livres d'occasion. Livres, B.D.
à partir de 0,5 €. Entrée gratuite.

Et aussi... une exposition de romans où les instituteurs sont les vedettes (A. Soreil) ;
des paquets surprises à la bibliothèque d'Alleu (10 octobre) et à la biblio de Loncin (12 octobre),
des dégustations de vin à la biblio de Xhendremael (13 octobre).

Pour tout renseignement et inscription : Bibliothèque « A. Soreil » : 04 247 73 56

GRANDE VENTE DE LIVRES D'OCCASION

BIBLIOTHEQUE ARSENE SOREIL
RUE W. JAMAR à ANS (COTE D'ANS)

Samedi 13 octobre 2012

de 10 h à 16 h
dans le cadre de la Fureur de Lire

Livres à partir de 0,50 €



Les projets se concrétisent à Ans

L'école du Tilleul ce 1^{er} septembre,



La rue des Ponts le 4 septembre



La rue Lugéa le 11 septembre



La place Brignoul le 15 septembre



► **Mardi 2 octobre 2012 à 11h et 13h30 Fenêtres**

Spectacle Jeune-Public (à partir de 2 ans et demi) par le Théâtre OZ
Texte et interprétation : Florence Laloy et Bénédicte Moreau

Mise en scène : Marie Renson / Scénographie : Sandrine Clark

Voyage sonore et visuel, invitation par-delà les châssis dans les deux sens du battant : regardez ce grand monde qui palpite, qui discute, qui tonitru, qui aime !

Ecoutez ce petit monde qui chuchote, qui chante, qui se tait !
Paf hors scolaire : 5 €

► **Vendredi 5 octobre à 20h30 Jazz al'trappe : Tricycle**

En douze années d'existence, Tricycle a su se forger un univers personnel et original, entre jazz et musique du monde. En parfaite complicité avec le saxophone de Philippe Laloy et la contrebasse de Vincent Noiret, Tuar Florizoone ouvre de nouveaux horizons à l'accordéon chromatique, au travers de mélodies aux humeurs vagabondes.

En collaboration avec JAZZTOUR et Les Lundis d'Hortense

Paf : 8 € / 6 € (membres CCA et pré-vente) / art.27 : 1,25 €



► **Dimanche 7 octobre à 11h Concert apéritif**

Château de Waroux, rue de Waroux 301 à 4432 Alleur
Organisé tous les deux ans, le Concours de piano de Liège vise à découvrir de jeunes talents, élèves des Académies et Conservatoires de toute la Belgique et du Luxembourg, et à les promouvoir. Venez applaudir les lauréats de l'édition 2012 dans un programme Debussy. Agés de 9 à 24 ans, ils vous séduiront par leur talent.

www.concoursdepianodeliege.be

Prix des places : 8€, apéritif compris
Pour tout renseignement : 04/247 72 73, Echevinat de la Culture de la Commune d'Ans

► **Samedi 13 octobre à 18h30**
Dimanche 14 octobre de 10h00 à 17h00

BAZART
Manifestation d'éco-consommation au travers de la récup' au sens large
Samedi 13

à partir de 18h30, Vernissage de l'exposition de créations en matériaux de récupération.

19h30 : Conférence «la maison urbaine autonome par rapport au réseau de distribution d'eau». C'est possible et cela permet à un ménage d'économiser jusqu'à 2000€/an. Par Francis Busigny. (<http://bonne-eau-bonne-terre.over-blog.com/>). Initiateur du Clos convivial Le Verger à Temploux, un éco-quartier de 10 logements qui ne sont pas raccordés ni au réseau de distribution d'eau potable, ni aux égouts.

Dimanche 14 de 10h à 18h30
Création d'une œuvre collective en origami, ouverte à tous et visible à 16h30. Animations festives, Petite Restauration, A partir de 10h : Ateliers créatifs enfants & adultes. Apprendre à réaliser des jeux et des objets en papier, plastique, bois... et uniquement pour adulte à 14h : une animation sur les produits d'entretien avec eco-conso.

A 18h 30 : Défilé de prêt-à-porter en matériaux de récupération
Infos : Centre culturel d'Ans 04/247.73.36 centreculturelans@skynet.be
Entrée gratuite sur le site

► **Vendredi 19 octobre à 20h30**

Un salaud ordinaire
Seul en scène interprété par Miguel Lamoline d'après le texte de Claude Raucy. Le gardien est un homme ordinaire. Seul en scène, il s'adresse à quelqu'un dont on devinera vite qu'il était dictateur et que, condamné à mort, il va être exécuté le lendemain matin. Le gardien parle de choses et d'autres, de sa vie, de ses habitudes, de sa famille. Tout ce qu'il dit fait sourire, voire franchement rire.

Paf : 8 € / 6 € (membres CCA et pré-vente) / art.27 : 1,25 €

► **Samedi 20 octobre Metal Festival Alleur**

portes : 19h30 - concerts : 20h00
LEGENDS - JP & CO - The Hype

Paf : 4,50 € en prévente / 6,50 € sur place

► **Mercredi 24 octobre à 20h**

Cycle «Paroles du Soir»
Réenchanter le monde
Par Jean Staune, philosophe des sciences, spécialisé dans l'analyse des mutations de la société.

De l'infiniment petit à l'infiniment grand, de l'étude de la vie à l'étude de la conscience, toute une série de révolutions ont bouleversé nos connaissances concernant l'univers et nous-mêmes, nous interpellant sur le sens de notre existence.

Paf : 8 € / 6 € (membres CCA et pré-vente) / art.27 : 1,25 €



► **Dimanche 21 octobre à 15h**

Bretagne, de pointes en îles, de mystères en légendes,
Projection conférence par Paul Coesens.

Les bretons d'aujourd'hui, et plus encore ceux d'hier, n'ont jamais renié leurs héritages ancestraux. Ils sont encore souvent marins ou pêcheurs, continuent à travailler la pierre et le bois et demeurent profondément chrétiens.

Paf : 7 € / 5 € (membres CCA et pré-vente) / art.27 : 1,25 €



Certains ont les moyens de leurs envies culturelles, d'autres moins...

En novembre, avec la campagne « Je t'invite » lancée par Article 27*, visons plus d'égalité. Un don libre, une place symbolique d'une valeur de 5€... la solidarité s'inscrit à notre programme ! *l'association Article 27 poursuit le but de rendre la culture accessible aux plus démunis.

► **Vendredi 2 novembre à 20h30**

Jazz al'trappe : Ferrusian Orchestra
section rythmique : piano, guitare, basse électrique, batterie
section cuivres : 5 saxos (baryton, 2 altos, 2 ténors), 2 trombones, 4 trompettes.

Sous la direction du trompettiste Jean-Claude Legrand, le Ferrusian Orchestra est une véritable machine à swing dont le répertoire plonge dans la plus pure tradition jazz.

Paf : 8 € / 6 € (membres CCA et pré-vente) / art.27 : 1,25 €

► **Lundi 5 novembre 2012 et Mardi 6 novembre 2012 à 10h30 et 14h**

Bagatelle
Spectacle Jeune-Public (7-12 ans) par Agora, le théâtre de la Communauté germanophone de Belgique ASBL
Attention ! Ce spectacle se joue à l'école.
Texte: Jakob MENDEL - Gitte KATHA
daptation: Roland SCHUMACHER
Mise en scène : Kurt POTHEN
Scénographie : Céline LEUCHTER
Assistant à la mise en

scène : Matthias WEILAND
Une histoire qui parle du bonheur et de ce qu'il faut pour être heureux. Et du courage de repartir à zéro.

► **Jeudi 8 novembre 2012 de 9h00 à 12h30**

A vous de jouer !
Au Cercle, Rue de l'Aïte, 41 à 4432 Alleur Parents et grands parents, Bienôt les fêtes et les cadeaux aux enfants et petits-enfants ! Venez (re)découvrir l'importance de jouer ensemble !

Durant l'après-midi, nous présenterons et testerons différents jeux !
Entrée libre !

Organisé par Culture Citoyens Parents et La Ligue des Familles, en collaboration avec Vie féminine, Antenne d'Ans
Infos : Centre culturel d'Ans 04/247.73.36 centreculturelans@skynet.be

► **Jeudi 15 novembre 2012 à 14h00**

Mon présent est ailleurs
Dans la lignée de la tradition orale, Claire Ruwet conte et chante au rythme d'instruments surprenants.

D'après Mon présent est ailleurs, recueil publié par les éditions Le Coudrier et écrit par Claire Ruwet.
Par la magie d'un conte, Claire entraîne le public dans un voyage en Wallonie et en Afrique. Elle remonte le temps, racontant à sa fille métisse l'histoire de ses ancêtres.

Organisé par : Commission Communale Solidarité Ans/Nord-Sud

► **Vendredi 16 novembre, dès 19h00**

Soirée Africaine
Repas
Musique
Démonstration et initiation aux danses africaines
Organisé par : Commission Communale Solidarité Ans/Nord-Sud
En soutien à l'opération 11.11.11

► **Dimanche 18 novembre à 15h**

Afrique de l'est : du Kilimandjaro à Zanzibar
Projection-conférence par Ronald Bosmans

Au Kenya et en Tanzanie, voyage se dit « safari ».
Les plateaux africains offrent une observation intense de la faune locale dans l'or des savanes ou au fond de larges cratères. Dominant les vastes plaines, le Kilimandjaro

(5.895 mètres), tout auréolé de glaciers, dresse sa masse volcanique et constitue un défi majeur pour les grimpeurs

Paf : 7 €
5 € (membres CCA et prévente)
art.27 : 1,25 €



EN AVANT LA MUSIQUE !

L'Echevinat de la Culture et du Tourisme vous présente la rentrée musicale.

Les concerts apéritifs au Château de Waroux. Dimanche 7 octobre à 11 h.

Organisé tous les deux ans, le Concours de piano de Liège vise à découvrir et promouvoir de jeunes talents, élèves des Académies et Conservatoires de toute la Belgique et du Luxembourg. Venez applaudir les lauréats de l'édition 2012 (www.concoursdepianodeliege.be) dans un programme consacré à Claude Debussy. Agés de 9 à 24 ans, ils vous séduiront par leur talent prometteur.

Infos pratiques : Prix des places : 8 €, apéritif compris. Prévente au Centre culturel d'Ans, rue de la Vallée, à Alleur – à retirer du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sauf mercredi matin) – ou par versement sur le compte 068-2068328-24 du Centre culturel d'Ans, communication : concert apéritif + date 504/247.73.36
Château de Waroux – rue de Waroux, 301 – 4432 Alleur
Bus Tec : 175 place Place Saint-Lambert – Arrêt devant le château.





UNE ANNEE RECORD POUR LE PHOTOVOLTAIQUE A ANS !

Depuis 2008, le Collège communal d'Ans et l'Echevinat de l'Environnement en particulier s'est particulièrement impliqué dans l'octroi de primes aux particuliers pour l'installation de panneaux solaires.

Vu le prix constamment en augmentation de l'Energie et certainement grâce aussi à une certaine prise de conscience de la part de la population de la problématique environnementale, le nombre de demandes d'octrois de primes n'a jamais été aussi haut qu'en cette année 2012.

En effet, si un record avait déjà été atteint en 2011 avec 46 primes octroyées, cette année nous atteignons des sommets ce qui bien évidemment est une véritable reconnaissance de la part des citoyens à l'égard de cette initiative.

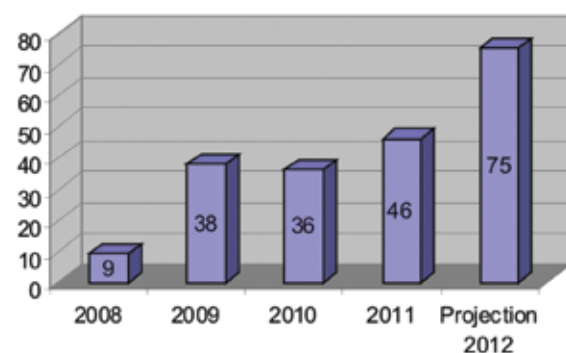
En effet, le budget initialement prévu au budget 2012 pour l'octroi de ces primes est déjà totalement épuisé en ce début de mois de septembre.

50 primes ont déjà été octroyées et le nombre de demandes est tel qu'une modification budgétaire est prévue afin de pouvoir subsidier 25 installations supplémentaires ! Avis aux amateurs et aux personnes intéressées. Si les mesures proposées par la Région wallonne ne sont pas non plus étrangères au succès de l'installation de panneaux solaires sur l'entité, soulignons tout de même que plus de

200 familles anssoises ont placé des panneaux solaires sur leur toit depuis le lancement de cet octroi de primes communales.

Fort de ce succès obtenu et des prévisions à venir pour les prochaines années, le collège communal s'engage à continuer à soutenir les citoyens anssois désireux d'investir dans les énergies renouvelables.

Installations solaires subsidiées par la Commune d'Ans



ECHEVINAT DE L'ENVIRONNEMENT : Plantes invasives, les berces du Caucase et renouées n'ont qu'à bien se tenir.



Gestion de la Berce du Caucase rue d'Oupeye

Suite à la présence de berce du Caucase dans la campagne de Xhendremael, le service de l'Environnement a introduit une demande de subsides à la Wallonie afin d'obtenir du matériel de gestion contre cette plante invasive qui avait été localisée en différents endroits de la commune mais malheureusement, principalement dans notre campagne. Vu la présence d'un spot important de ces plantes

sur un talus en bordure de champs, rue d'Oupeye, en limite d'Awans, qui représentait tout de même plus d'une centaine de pieds, c'est une société privée, mandatée par la Région Wallonne qui est intervenue.

En effet, la gestion de la Berce du Caucase nécessite une tenue adaptée pour éviter les brûlures (combinaison, casquette à visière, gants et bottes), d'une bêche terrassière pour effectuer la coupe sous le collet et de gros moyens humains.

Ce n'est qu'au bout de 4 jours, que les professionnels en sont venus à bout ! Les rares spécimens qui resteraient feront partie d'une gestion future par nos ouvriers maintenant formés et équipés.

La renouée du Japon.

Nous avons cet été, en partenariat avec Le contrat rivière Bas-Geer, acquis des pistolets spéciaux brevetés en Angleterre permettant d'injecter du glyphosate, selon un dosage précis, dans les cannes creuses de massifs de renouées.

Ce procédé, bien que nécessitant des autorisations, car l'utilisation

de pesticides est interdite à de rares exceptions près, semble être le seul efficace actuellement. Nous avons pu en acquérir deux via un achat groupé. Une formation a d'ores et déjà été dispensée à quelques ouvriers du service et le traitement proprement dit devrait débuter en octobre 2012 de façon sélective et prioritaire.

De quoi limiter, peut-être, l'expansion galopante de la renouée sur notre commune.



Le pistolet injecteur complet

LG18189341/41/12/LT



GRANDE BRADERIE D'HALLOWEEN

À ANS CES 19 - 20 - 21 OCTOBRE

-  **INAUGURATION LE VENDREDI 19 À 18H SOUS LE CHAPITEAU**
-  **CHAPITEAU AVEC PRODUITS DE BOUCHE FRANÇAIS & DU TERROIR**
-  **CONCOURS DE DÉGUISEMENTS D'ENFANTS (DIMANCHE)**
(Inscription obligatoire au 04/246.57.94)
-  **ANIMATIONS FORAINES ET ANIMATIONS DE RUE**



MONTE À ANS, C'EST LE BON SENS






ARENA SERA A ANS LE 7 OCTOBRE PROCHAIN.
place des Anciens Combattants !

OUFtivi

Secoue tes week-ends avec
arena

OUFtivi sur la trois

Des dizaines d'animations gratuites pour enfants de 4 à 12 ans.

ARENA, ce sont les nouveaux « jeux sans frontière » d'OUFtivi présentés par les animateurs WALID et SOPHIE Delacollette. Ce jeu télévisé est la grande nouveauté de cette rentrée jeunesse sur les chaînes de la RTBF. Coproduite par la RTBF, ARENA est également un événement ludique particulièrement convivial pour les populations des villes et communes où les émissions sont réalisées. En pratique, 3 classes d'élèves ansois de 4^{ième} primaire, s'opposeront sur une quinzaine de structures gonflables différentes, les enfants étant bien évidemment encouragés par leurs condisciples, amis ou parents. Cerise sur le gâteau, une fois l'épreuve enregistrée, les enfants présents dans le public pourront à leur tour profiter gratuitement des structures gonflables... Il est à souligner que ces jeux sont destinés à des enfants âgés de 4 à 12 ans. Huit villes ont ainsi été sélectionnées pour participer à ce qui sera un réel événement dont bien évidemment Ans. Dernière chose à souligner, un village « sponsors » sera également présent. Rendez-vous le 7 octobre de 11 h à 17 h.

État Civil

LES NAISSANCES

BALHALAL Ikrame
12/07/2012
PALLEN Achille
12/07/2012
EL ARGUIOUI Hamdan
11/07/2012
MACANNUCO Kylian
15/07/2012
GGSIMÉ Adam
17/07/2012
TSADJOBO Mahfouza
14/07/2012
PIRE Julia
12/07/2012
GLASEMAKERS Sasha
21/07/2012
TURAN Aslan
18/07/2012
CANTAGALLO Manuele
22/07/2012
BARAKA Maïssa
17/07/2012
OBEN Annie
18/07/2012
GALLO Matis
25/07/2012
STANA Zacheo
9/07/2012
BELKBIR Ines
2/08/2012
BORTUZZO Elsa
27/07/2012
ÖDEMIS Fadime
28/07/2012
CIRESI Célia
22/07/2012
DARUDA Inès
26/07/2012
RUSSOTTO Sandro
24/07/2012
MAES Thalia
26/07/2012

FAURE Célia
26/07/2012
MESSINA Mikael
31/07/2012
KHALED Elhoucine
1/08/2012
IRMAK Yanis
27/07/2012
JABER Gabriel
1/08/2012
KARAOGLAN Melis
27/07/2012
DÜZGÜN Yusuf
7/08/2012
NOBEN Kylian
2/08/2012
GASQUY Alicia
31/07/2012

KREMEER Elise
6/08/2012
DECARO Nicola
7/08/2012
DIALLO Oumou
6/08/2012



LES MARIAGES

• Samedi 04 août 2012
LEJEUNE Bertrand et GEORIS Aurélie
BROZE Nicolas et POLI Rachel
GAUTHIER Alain et BREUGELMANS Carine
• Samedi 11 août 2012
WERY Johnny et PIOVESAN Sabrina
• Samedi 18 Août 2012
FORIR Pascal et DAMOISEAU Sylvie
VANDEVOORT Thierry et KOLLENBERG Carine
DEGRYSE Jean-Marie et COLLIN

Pierrette MEREU Frédéric et NAUD Frédérique
• Samedi 25 août 2012
VANDYCK Jean-François et GARCIA-SUAREZ Laeticia
CHARNI Omar et DI MATTIA Brigitte
SILVA URBANCZYK Michaël et PEREZ RAMOS Priscilla
DERULLIEUX Christian et GINTER Cindy
• Vendredi 31 août 2012
AFRA Abed et CHACHOUA Lynda

LES DECES

CANNELLA Giovanni, veuf CAS-TELLI, 20/09/1915 – 05/08/2012, Ans ;
RIBAUDO Giuseppe, époux DIMOLA, 02/12/1956 – 10/08/2012, Allieur ;
COCHET Carine, épouse GALIONE, 08/04/1971 – 09/08/2012, Allieur ;
CONVERSANO Vito, époux BLANCHARD, 27/08/1955 – 11/08/2012, Ans ;
TOMBOY Joséphus, époux ZLOBINSKA, 10/01/1928 – 14/08/2012, Ans ;

LECOQC Jeanne, veuve DEPREZ, 14/11/1920 – 18/08/2012, Allieur ;
MOTTARD Blanche, veuve DECHARNEUX, 27/10/1920 – 19/08/2012, Ans ;
BAWEDIN Marie, veuve HAN-NON-RAMAKERS, 17/10/1920 – 20/08/2012, Loncin ;
HABRAND Lucas, veuf DE WILDE, 23/07/1935 – 21/08/2012, Allieur ;
DETHIER Berthe, veuve NOÉ, 22/07/1928 – 22/08/2012, Ans ;

D'AMICO Gian Marco, 20/09/1980 – 25/08/2012, Ans ;
GORSEN Nicole, veuve DEWANDRE, 07/07/1941 – 28/08/2012, Allieur ;
MERCADANTE Salvatore, 27/03/1943 – 28/08/2012, Ans ;
PERIN Léopold, veuf COQUELET, 22/10/1922 – 29/08/2012, Loncin ;
DEGROOT Oscar, veuf DEBLANC, 15/10/1916 – 31/08/2012, Ans ;



Samedi 6 octobre 2012
à partir de 21h00

Bal du Sport

Soirée dansante
au profit des clubs ansois



SALLE « HENRIETTE BRENU »
Rue Gilles Magnée - ANS

Le Secrétaire communal
Walther HERBEN

L'Echevin des Sports
Grégory PHILIPPIN

Le Bourgmestre
Stéphane MOREAU

PAF 5 € (en prévente)
6 € (sur place)



Pour toute information complémentaire :
Service des Sports de la Commune d'Ans - 04 247 74 90





67.000.000 € d'avoirs dormants attendent leur propriétaire **UNE DEMARCHE QUI NE MANQUE PAS D'INTERETS !**

Vous pouvez contrôler si vous n'avez pas de l'argent qui dort sur un compte dont vous ignorez ou avez oublié l'existence

COMMENT RÉVEILLER UN COMPTE DORMANT ?

L'Administration de la Trésorerie aide simplement et totalement gratuitement à retrouver vos comptes, livrets d'épargne, titres et coffres-forts oubliés.

Ne pensez pas trop vite que vous n'avez sûrement pas de compte dormant. Des comptes peuvent, en effet, être dormants pour diverses raisons.

Vous avez peut-être déménagé sans signaler votre changement d'adresse à votre banque ou vous avez peut-être oublié que vous déteniez un compte dans telle ou telle banque, vos grands-parents ont peut-être à l'époque ouvert un compte pour vous sans que vous en soyez informé,...

De même, lors d'un décès, le conjoint survivant ne sait pas toujours que son conjoint avait fait des placements financiers.

Vérifiez dès lors si un compte dormant vous attend.
La Caisse des Dépôts et Consigna-

tions (CDC) met à disposition sur le site web www.comptesdormants.be les Registres « Avoirs dormants » où vous pourrez rechercher vous-même d'éventuels comptes, assurances ou coffres-forts dormants. Vous pourrez faire des recherches pour vous et sous des conditions spécifiques pour quelqu'un d'autre.

Lien et contacts
www.comptesdormants.be,

En y accédant, munissez-vous de votre carte d'identité électronique et d'un lecteur de carte. Il est conseillé de visiter régulièrement le site car de nouveaux comptes dormants sont détectés chaque jour.

